

Châteauroux, le 19 mai 2015

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de l'Indre

- VU** le Code de l'Éducation, et notamment l'article D211-9 ;
- VU** le décret n°2012-16 du 05 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- VU** l'avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 07 avril 2015 ;
- VU** l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale réuni le 13 avril 2015 ;

ARRETE

Article Premier

Sont retirés, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après, entraînant **des fermetures de classes** dans les enseignements préélémentaire et élémentaire :

Commune – École	Postes retirés	Observations
- Aigurande , école élémentaire J. Moulin	1	Classe élémentaire
- Le Blanc , école primaire Ville Haute	1	Classe élémentaire
- Chabris , école maternelle Les Primevères	1	Classe maternelle
- Châteauroux , école maternelle Buffon	1	Classe maternelle
- Châteauroux , école élémentaire Le Grand Poirier	1	Classe élémentaire
- Châteauroux , école élémentaire d'application J. Zay	1	Classe élémentaire
- Châtillon s/ Indre , écoles élémentaires H. Cosnier / F. Rabelais	1	Classe élémentaire
- La Châtre , école élémentaire M. Rollinat	1	Classe élémentaire
- Déols , école élémentaire P. Langevin	1	Classe élémentaire (maintien, à titre provisoire pour l'année scolaire 2015/2016, de la décharge de direction à 0,50 poste)
- Luçay-Le-Mâle , école primaire F. Chopin	1	Classe élémentaire
- Pruniers , école primaire	1	Classe élémentaire
- Reuilly , école primaire	1	Classe maternelle
- St-Août , école primaire Les Marronniers	1	Classe élémentaire
- Le Menoux , école élémentaire F. Hervier (RPI Badecon-Le-Pin / Chavin / Malicornay / Le Menoux)	1	Classe élémentaire
		.../...

.../...		
- St-Christophe-en-Boucherie , école élémentaire (RPI La Berthenoux / St-Christophe-en-Boucherie / Thevet-St-Julien / Vicq-Exempt)	1	Classe élémentaire
- Prissac , école primaire (RPI Lignac / Prissac)	1	Classe élémentaire
- St-Chartier , école élémentaire (RPI Lourouer-St-Laurent / Nohant-Vic / St-Chartier / Verneuil-sur-Igneraie)	1	Classe élémentaire
- Roussines , école primaire (RPC Roussines)	1	Classe élémentaire

Article Deuxième

Sont retirés, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, **les demi-postes de soutien** désignés ci-après, pour aide pédagogique pour demi-service dans l'enseignement préélémentaire, affectés à titre provisoire pour l'année scolaire 2014/2015 :

Commune – École	Observations
- Aigurande , école maternelle	Aide en préélémentaire
- St-Genou , école primaire F. Rabelais	Aide en préélémentaire

Article Troisième

Sont retirés, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après :

Type de poste	Postes retirés	Observations
- Postes de Décharges de direction	1,25	Suite aux retraits de postes en classe dans les écoles de Luçay-Le-Mâle, Pruniers, Reuilly, St-Août et Roussines
- Poste de Décharge Sciences	0,25	
- Poste Mission départementale de formation	0,25	
- Poste de Décharge Circonscription du Blanc	0,25	

Article Quatrième

Est bloqué, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, un poste d'enseignant du premier degré en élémentaire à l'école primaire F. Rabelais d'**Écueillé**.

Article Cinquième

Sont affectés à titre définitif, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après, entraînant **des ouvertures de classes** dans les enseignements préélémentaire et élémentaire :

Commune – École	Postes affectés	Observations
- Aigurande , école maternelle	1	Classe maternelle
- Pouigny-St-Pierre , école primaire L.-L. Touraine	1	Classe élémentaire
- St-Genou , école primaire F. Rabelais	1	Classe élémentaire

Article Sixième

Sont affectés à titre définitif, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après :

Commune – École – Type de poste	Postes affectés	Observations
- Poste de Brigade départementale de remplacement	1	Rattachement administratif à l'école primaire d' Éguzon-Chantôme (circonscription de de La Châtre)
- Châteauroux , école élémentaire Buffon	1	Dispositif « Plus de Maîtres que de classes »
- Poste de Décharge de direction	1	Suite à l'attribution d'un poste en classe à l'école de St-Genou, au transfert d'un poste en classe à l'école de St-Benoît-du-Sault et au passage de 0,25 à ,33 poste de décharge de direction pour les écoles à 9 classes
- Coordonnateur REP Issoudun	0,25	Rattachement administratif à l'école élémentaire Saint-Exupéry d' Issoudun
- Faisant fonction d'Inspecteur	1	Rattachement administratif à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Indre

Article Septième

Sont maintenus à titre définitif, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après, ayant entraîné **des ouvertures provisoires de classes** au titre de l'année scolaire 2014/2015, dans les enseignements préélémentaire et élémentaire :

Commune – École	Postes maintenus	Observations
- Argenton s/ Creuse , école élémentaire P. Bert	1	Classe élémentaire
- Étrechet , école primaire F. Maillaud	1	Classe élémentaire
- Issoudun , école maternelle G. Sand	1	Classe maternelle

Article Huitième

Sont transformés, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après :

Commune – École	Postes transformés	Observations
- Issoudun , école maternelle J. Jaurès	1	Transformation d'un poste de classe « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » en un poste de classe maternelle ordinaire
- Issoudun , école maternelle L. Lagrange	1	Transformation, à titre provisoire pour l'année scolaire 2015/2016, d'un poste de classe maternelle ordinaire en un poste de classe « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »

Article Neuvième

Est transformé et transféré, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, un **poste d'Adaptation**, rattaché administrativement à l'école élémentaire R. Janvoie de **Buzançais** (RAS « Buzançais – R. Janvoie »), en un **poste de Rééducateur**, rattaché administrativement à l'école élémentaire Saint-Exupéry d'**Issoudun** (RAS « Issoudun – Saint-Exupéry »).

Article Dixième

Sont transférés, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après :

Commune – École	Postes transférés	Observations
- Parnac , école élémentaire (RPI Parnac / St-Benoît-du-Sault)	1 classe élémentaire	Transfert d'un poste en élémentaire de l'école élémentaire de Parnac à l'école primaire F. Rabelais de St-Benoît-du-Sault
- Le Blanc , école élémentaire J. Ferry	1 classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	Transfert d'un poste de CLIS de l'école élémentaire J. Ferry du Blanc à l'école primaire Ville Haute du Blanc (maintien, à titre provisoire pour l'année scolaire 2015/2016, de la décharge de direction à 0,50 poste à l'école J. Ferry)
- Écueillé , école primaire F. Rabelais	1 poste de remplacement ZIL	Transfert d'un poste ZIL de l'école primaire F. Rabelais d' Écueillé à l'école élémentaire les Sorbiers de Chabris (rattachement administratif)

Article Onzième

Sont affectés à titre définitif, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré résultant de **la fusion** des écoles désignées ci-après (sous réserve de la délibération des conseils municipaux) :

Commune – École	Postes affectés	Observations
- Châtillon s/ Indre , école élémentaire	5 classes élémentaires 1 classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) 0,25 décharge de direction 1 poste « Plus de maîtres que de classes » 1 poste de remplacement ZIL (rattachement administratif)	Postes affectés, avant fusion, aux écoles élémentaires H. Cosnier et F. Rabelais de Châtillon s/ Indre
- Montierchaume , école primaire	4 classes élémentaires 2 classes maternelles 0,25 décharge de direction	Postes affectés, avant fusion, aux écoles maternelle G. Sand et élémentaire J. Moulin de Montierchaume



Pierre-François GACHET